

sur le chemin du car

JE SUIS VIGILANT!

- **Pour bien prendre mon car,** Je marche calmement sur le trottoir ou sur le côté gauche de la chaussée face aux véhicules, loin de la circulation.



Partir à l'heure, ne pas courir

- En groupe nous devons marcher en file indienne
- Je traverse sans courir toujours dans un endroit bien dégagé pour voir les véhicules qui arrivent.
- Je m'arrête au bord de la chaussée, je regarde à droite et à gauche avant de traverser. En agglomération, j'utilise les passages pour piétons



Toujours choisir le trajet le plus sûr

- La nuit, je porte des vêtements clairs et des éléments réfléchissants.



Il faut voir et être vu par les autres usagers de la route



autour du car

JE RESPECTE LES REGLES DE CONDUITE

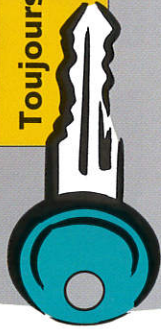
- **J'attends le car** au point d'arrêt prévu loin du bord de la route ou de la rue, sans chahuter ni courir
- Je ne bouge pas avant l'arrêt complet du car
- Je monte sans pousser mes copains



Ne jouons pas autour du car



- **Je descends** comme je suis monté, sans bousculade



Toujours se regrouper à l'écart de la chaussée

- Jamais je ne passe, ni devant ni derrière le car en stationnement



Le car peut cacher un autre véhicule qui débouche

- Je m'éloigne suffisamment de façon à voir et être vu des conducteurs.

à bord du car

JE SUIS SYMPA AVEC LE CHAUFFEUR!

- Je présente ma carte de transport
- Je reste assis à ma place sans chahuter (crier ou projeter des objets cela peut distraire l'attention du conducteur)
- Je n'encombre pas l'allée avec mon cartable, mon sac ou mes vêtements
- Je ne fume pas, n'utilise pas de briquet, ni allumettes, ni objets dangereux
- Je ne touche pas aux portes, poignées, issues de secours...
- Seulement après l'arrêt total du car, je quitte ma place calmement sans bousculade



Dans le car, je reste calme, toujours à ma place



JE CASE... JE PAYE!

En cas de vandalisme, les détériorations commises dans le véhicule, engagent la responsabilité financière des parents ou de l'élève majeur.

En cas d'indiscipline ou de comportement désagréable envers les autres, des sanctions seront prises pouvant entraîner l'exclusion temporaire ou définitive des transports scolaires.

Perdre sa carte ou la détériorer volontairement oblige le paiement d'un duplicata